
**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

YORBEAU ANNONCE LA RÉCEPTION D'UN PAIEMENT D'OPTION DE 750 000 \$ DE LA PART D'IAMGOLD QUI MAINTIENT AINSI SON OPTION SUR LE PROJET ROUYN.

Montréal, le 15 décembre 2021 – Les Ressources Yorbeau inc. (TSX : YRB) (« **Yorbeau** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer que son partenaire IAMGOLD Corporation (« **IAMGOLD** ») maintient son option d'achat d'un intérêt de 100% dans la propriété Rouyn et a donc versé à Yorbeau un autre paiement de 750 000 \$ CA correspondant au quatrième d'une série de paiements planifiés dus à la Société durant une Période de Dépenses de 48 mois.

Les termes de la convention d'option définitive ont été annoncés dans le communiqué de la Société daté du 17 décembre 2018. Parmi les termes de la convention, IAMGOLD s'est engagée à verser à Yorbeau des paiements en espèces de 4 millions de dollars canadiens au total au cours de la période des dépenses. Au cours des trois premières années, IAMGOLD a rencontré au-delà de ses obligations en dépensant 6.5 millions \$Can en travaux d'exploration sur la propriété. En 2022, IAMGOLD prévoit poursuivre l'évaluation du potentiel de ressources sur le projet et effectuera 6 000 mètres supplémentaires de forage au diamant sur des zones sélectionnées de minéralisation pour appuyer une future estimation des ressources minérales.

G. Bodnar Jr., président de la Société, a déclaré : « Nous sommes très ravis de continuer à travailler avec notre partenaire exceptionnel IAMGOLD. Ce quatrième paiement reflète leur satisfaction vis-à-vis les résultats de forage de définition et d'évaluation obtenus. Nous avons hâte de reprendre les activités de forage dans la prochaine année. »

À propos du projet aurifère Rouyn

La propriété aurifère Rouyn est située à quelque 4 km au sud de Rouyn-Noranda, au Québec. La ville de Rouyn-Noranda, qui possède une riche histoire en ce qui a trait aux activités minières, offre de nombreux avantages pour l'exploitation et l'exploration minières, y compris une stabilité politique et sociale, un bon accès et de bonnes infrastructures, des travailleurs chevronnés du secteur minier et l'un des territoires les plus favorables à l'exploitation minière au monde.

La propriété couvre un tronçon de 12 km de la faille Cadillac-lac Larder et contient quatre gîtes aurifères connus qui longent le corridor Augmitto-Astoria de 6 km situés dans la partie ouest de la propriété. Deux des quatre gîtes, Astoria et Augmitto, sont assortis d'une infrastructure souterraine établie et ont fait l'objet de rapports techniques comprenant des estimations des ressources qui avaient été précédemment déposés conformément à la Norme canadienne 43-101.

La zone du lac Gamble est située entre les gîtes Augmitto et Astoria. Le potentiel des cibles d'exploration au lac Gamble se situe entre 400 000 et 600 000 onces d'or à une teneur se situant entre 7,0 et 8,5 g Au/t. La quantité et la teneur potentielles des cibles d'exploration dont il est fait mention sont de nature conceptuelle puisque les travaux d'exploration réalisés sont insuffisants pour délimiter une ressource minérale. La propriété pourrait être explorée abondamment à l'avenir pour la faire passer au stade de ressource, et il n'existe aucune certitude que la cible d'exploration aboutira à la définition d'une ressource minérale. Les cibles d'exploration sont comparables à des gîtes similaires dans la région, aux modèles de gîtes ou aux résultats de forage initiaux.

IAMGOLD a signé une convention de participation définitive en décembre 2018 aux termes de laquelle IAMGOLD peut acquérir une participation de 100 % dans le projet en effectuant des paiements en trésorerie prévus totalisant 4 millions \$ CA et en affectant un total de 9 millions \$ CA à la prospection sur une période de quatre ans. Les programmes d'exploration doivent comprendre la réalisation d'au moins 20 000 mètres de forage au diamant au cours de deux premières années de la convention de participation.

À la fin de cette période, IAMGOLD doit réaliser une estimation des ressources conforme à la Norme canadienne 43-101, après quoi IAMGOLD pourra acquérir à son choix une participation de 100 % dans le projet, moyennant un paiement à Yorbeau d'une redevance sur le rendement net à la sortie de fonderie de 2 %, d'une somme égale au moins de 15 \$ CA l'once de ressources ou 30 millions \$ CA. IAMGOLD est dans la troisième année de cette convention de participation.

À propos de Les Ressources Yorbeau inc.

La propriété Rouyn, détenue à 100 % par la Société, contient quatre gîtes aurifères connus dans le corridor Augmitto-Astoria, long de six kilomètres et situé dans la partie ouest de la propriété. La Société a signé une convention définitive en décembre 2018 qui donne à IAMGOLD l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Rouyn, et un programme de forage majeur est en cours sur la propriété. Deux des quatre gîtes, Astoria et Augmitto, bénéficient d'une infrastructure souterraine substantielle et ont fait l'objet de rapports techniques qui comprennent des estimations de ressources et qui ont été déposés conformément au Règlement 43-101. En 2015, la Société a élargi son portefeuille de propriétés d'exploration en effectuant l'acquisition de propriétés stratégiques de métaux de base dans des régions à haut potentiel dans la ceinture Abitibi du Québec et de l'Ontario, qui offrent une infrastructure favorable au développement minier. Les propriétés de métaux de base nouvellement acquises incluent le projet Scott, lequel est l'hôte de ressources minérales importantes (voir le communiqué de presse du 30 mars 2017) et sur lequel une évaluation économique préliminaire positive a été récemment complétée.

Des renseignements additionnels concernant la Société sont disponibles sur son site web au www.yorbeauresources.com.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

G. Bodnar Jr.
President, Chief Financial Officer
Yorbeau Resources Inc.
gbodnar@yorbeauresources.com
Tel: 514-384-2202

Sans frais en Amérique du Nord : 1 855 384-2202

Déclarations prospectives : *Sauf lorsqu'il s'agit d'une déclaration portant sur un fait passé, toutes les déclarations figurant dans le présent communiqué, notamment celles concernant les perspectives du projet Rouyn, les résultats de forage, de même que les plans et objectifs futurs, sont des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces déclarations. Yorbeau décline toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.*